

## Séjour de Charme en Quercy

### Descriptif

De paysages féeriques en villages chargés d'histoire, de repas gourmets en découvertes, ce séjour dans le Parc Naturel des Causses du Quercy est à réserver par groupes privatisés de 2 (en amoureux) ou en groupe d'amis de 2 à 6 cavaliers. En réservant, vous serez les rois du mas !

Hébergement unique dans un très joli mas traditionnel récemment rénové, dallage en pierres du causse, cheminée traditionnelle, terrasse ombragée, jardin et piscine. A l'étage, trois chambres accueillent jusqu'à six cavaliers. Le mas est entouré de 50 ha de nature où vivent les chevaux.

Le Lot est bien connu pour sa gastronomie. Les repas sont à base de plats cuisinés maison avec des produits régionaux. Il existe une option végétarienne ou végétane. Une soirée dégustation de vin et un restaurant gastronomique sont aussi au programme.

Une trentaine de chevaux, de tailles et de races diverses, tous éduqués dans le respect de leur personnalité selon une approche comportementale, vous attendent !



### Programme

**Jour 1 :** arrivée en fin d'après-midi au mas, situé à une quinzaine de km de Figeac (46). Après une première rencontre avec nos chevaux dans les prés, nous partageons un verre de bienvenue, puis le dîner.

**Jour 2 :** première petite balade à cheval autour du mas pour une découverte des lieux en compagnie de notre guide. Déjeuner au mas. Dans l'après-midi nous partons en voiture visiter le magnifique village médiéval de Saint-Cirq Lapopie, l'un des plus beaux villages de France. Dîner au mas. 1h à cheval.



**Jour 3 :** départ pour une balade vers les étangs de Puy-Blanc, un espace naturel protégé où nous prendrons notre pique-nique. De retour au mas, farniente dans l'après-midi et soirée dégustation de vins du terroir. 3-4h à cheval.

**Jour 4 :** nouvelle balade sur le causse en direction du menhir de Bélinac, témoin de la longue présence humaine dans la région. Après le déjeuner au mas, visite de la grotte du Pech Merle et ses émouvantes fresques murales préhistoriques. Dîner au mas. 2-3h à cheval.

**Jour 5 :** les chevaux se reposent. Nous partons en voiture en direction du gouffre de Padirac et sa balade en barque sur l'une des plus majestueuses rivières souterraines de France. Déjeuner sur les hauteurs de Rocamadour avant de visiter la cité et son sanctuaire construit à même la falaise. Retour au mas en fin d'après-midi et dîner.

**Jour 6 :** nous retrouvons nos montures pour une descente dans la vallée traversant le village de Corn. Nous passons devant la mystérieuse source de Bual aux eaux turquoise, et empruntons une partie boisée du chemin de Saint-Jacques, avant une pause-déjeuner au prieuré d'Espagnac. L'après-midi, nous remontons sur le versant sud de la vallée pour longer les crêtes et profiter du point de vue avant de revenir sur le versant nord pour retrouver la propriété. Dans la soirée, direction le Grézalide pour un dîner gastronomique du chef Pascal Dezutter. 4-5h à cheval.

**Jour 7 :** petit-déjeuner au mas et départ. Pourquoi ne pas prévoir un dernier petit détour via l'une des nombreuses merveilles qui rendent le Lot tellement agréable à vivre ?

**Prix :** le tarif de 1 340 € est le prix pp pour un groupe de 4 à 6. Pour 3 personnes, le tarif est de 1 440 € pp. Pour 2 personnes, le tarif est de 1 640 € pp.

Départ	Retour	Prix
5.04.2025	11.04.2025	1 340 €
12.04.2025	18.04.2025	1 340 €
19.04.2025	25.04.2025	1 340 €
26.04.2025	3.05.2025	1 340 €
3.05.2025	10.05.2025	1 340 €
10.05.2025	17.05.2025	1 340 €
17.05.2025	24.05.2025	1 340 €
24.05.2025	30.05.2025	1 340 €
31.05.2025	6.06.2025	1 340 €
7.06.2025	13.06.2025	1 340 €
14.06.2025	20.06.2025	1 340 €
21.06.2025	27.06.2025	1 340 €
28.06.2025	4.07.2025	1 340 €
23.08.2025	29.08.2025	1 340 €
30.08.2025	5.09.2025	1 340 €
20.09.2025	26.09.2025	1 340 €
27.09.2025	3.10.2025	1 340 €
4.10.2025	10.10.2025	1 340 €
11.10.2025	17.10.2025	1 340 €
18.10.2025	25.10.2025	1 340 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
7	4	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Intermédiaire



## Informations pratiques

### Conditions de randonnée

Séjour dans un très joli et confortable mas du Lot rénové avec goût, matériaux anciens et confort moderne. Chevaux idéaux pour la randonnée, énergiques et tranquilles.

### Bagages

Paquetage conseillé : culotte d'équitation, boots et minichaps conseillées, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, crème solaire, gourde, couteau de poche, appareil photo, vos médicaments habituels.

Le port de la bombe (non fournie, norme NF EN1384), est obligatoire.

### Climat

Dans le Lot, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes mensuelles sont : avril 7-16°, mai 10-19°, juin 14-24°, juillet 16-26°, août 16-26°, septembre 13-22°, octobre 10-18°.

### Prix

Le prix comprend le séjour, tous les repas, et les balades équestres quotidiennes.

Le prix ne comprend pas l'assurance multirisques, l'acheminement dans le Quercy, les transferts gare (Figeac ou Cahors) et aéroport (Toulouse), entre 10 et 50 €.

### Poids

Le poids maximum pour ce séjour est de 90 kg.

### Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.

### Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (licence FFE, carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Mutuaide Assistance dont la prime est de 4% du prix du voyage.





### Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

### Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les frais d'annulation sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du montant facturé.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé.

Tout séjour interrompu pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de séjour n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix du séjour ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix du séjour lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

### Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification et l'unique tour-opérateur équestre.

